

Elections ARPE

Ensemble pour votre indépendance, votez FNAE !

DU 22 AU 30 MAI 2024

✔ La FNAE : Votre indépendance, notre combat !

- **Défense du régime de l'auto-entrepreneur** depuis sa création en 2009
- Engagement dans la **défense des VTC des plateformes** depuis près de 10 ans
- Seule **organisation représentant les auto-entrepreneurs** depuis 2020 à l'URSSAF, à la CAF et au CPSTI*
- Défense des **VTC auprès de l'ARPE** depuis 2022
- Offre de service unique et des **tarifs négociés pour nos adhérents** : RCPPro, assurance, mutuelle, médiation, un club réduit
- Un **chargé de relation avec les plateformes à plein temps**, pour vous accompagner

Voter FNAE, c'est voter pour Vous !



Rejoignez le groupe
WhatsApp dédié au VTC



Pierre PEYLET
06 08 67 92 53
pierre.peylet@fnae.fr

Fnae
FÉDÉRATION
NATIONALE
des Autoentrepreneurs
& Microentrepreneurs



Elections ARPE

Ensemble pour votre indépendance, votez FNAE !

DU 22 AU 30 MAI 2024

✔ Résultats de la première mandature

Signature d'un accord crucial garantissant un prix minimum par course à 7,65€ revalorisé en novembre à 9€. La volonté de la FNAE était d'adosser ce tarif à une distance maximum de 3,5 km, nous n'avons pas été soutenus par les autres organisations signataires et n'avons donc pas pu obtenir gain de cause.

Signature de l'accord sur la transparence et les désactivations des comptes chauffeur. Cet accord permet de garantir un traitement humain (non automatisé) et équitable des chauffeurs mettant fin aux décisions arbitraires, injustes et unilatérales des plateformes, les obligeant à respecter une procédure de prévenance et d'information.

Opposition catégorique de la FNAE aux accords concernant la garantie minimale horaire et kilométrique et la libre tarification. Ces accords sont **préjudiciables à la rentabilité des VTC et à leur liberté**, ils ne visent qu'à servir les intérêts des plateformes ! La FNAE a défendu avec vigueur les intérêts des chauffeurs contre de telles propositions.



Elections ARPE

Ensemble pour votre indépendance, votez FNAE !

DU 22 AU 30 MAI 2024

✓ Nos propositions

1. Renforcement des Droits des Chauffeurs VTC et leur sécurité :

- Indépendance
- Conditions de travail : horaires, charge mentale ...
- Sécurité face aux agressions
- Garantie de revenus décents par course

2. **Protection Sociale et Gestion des Risques AT-MP** : nous défendons des mesures de prévention et de gestion des risques liés aux Accidents du Travail et Maladies Professionnelles incluant une sensibilisation aux **risques spécifiques au métier de VTC** et des programmes de soutien.

3. **Revenus minimum par course** : nous insisterons sur la mise en place d'un système de rémunération prenant en compte la durée de la course, la distance parcourue, les horaires atypiques, la gamme de véhicules etc ...

Avec la FNAE à vos côtés, vos droits sont protégés, vos compétences sont valorisées, votre sécurité est assurée, et votre stabilité financière est garantie.

